

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 27 (1876)

**Artikel:** Des éclaircies et de leurs produits  
**Autor:** Landolt  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784218>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- 4) On se servira du mètre-espace avec 1 décimale pour le cubage des pierres, sable et terre.

#### V. Instructions générales.

Eu égard aux rapports de commerce ou de consommation, les autorités compétentes ont le droit de modifier les règles ci-dessus, tout en maintenant le mètre cube comme unité de calcul.

La société des forestiers prie les autorités cantonales de mettre le présent règlement à la base de toutes leurs ordonnances spéciales en matière de mesures (art. 21 d. B. G.) et de leurs instructions relatives à l'économie des forêts tant domaniales que communales.

---

Ce projet de règlement présenté à l'assemblée extraordinaire des forestiers du 11 octobre, ne put faute de temps être mis en discussion. Il fut résolu de le faire imprimer tel quel dans le journal forestier, dans la conviction que le comité permanent ferait les démarches nécessaires à son adoption.

Lucerne, 11 octobre 1875.

Au nom de la commission spéciale,

Le président: *Weber.*

Le secrétaire: *El. Landolt.*

---

#### Des éclaircies et de leurs produits.

Par Landolt.

Au moyen d'éclaircies ou de coupes périodiques des plantes dont la végétation est arrêtée par le manque d'espace ou qui par une cause économique quelconque ne peuvent plus longtemps rester sur pied, on obtiendra pour résultat :

- 1) que le bois menacé de dépérissement, sera utilisé alors qu'il possède encore toute sa valeur;
- 2) que la croissance des plantes restantes sera favorisée;
- 3) qu'il sera possible d'introduire dans une forêt telle modification ou mélange d'essences qui sera jugé désirable;
- 4) que l'accroissement en sera augmenté et que la forêt pourra opposer une plus grande résistance aux influences fâcheuses extérieures.

Tous les propriétaires de forêts n'apprécient pas les éclaircies à leur juste valeur. Beaucoup n'en veulent pas, par ce qu'ils les

considèrent plutôt comme nuisibles; d'autres les négligent par la raison qu'ils préfèrent abattre les fortes plantes dans l'espérance que celles-ci disparues, les faibles se développeront d'autant plus. Plus d'un propriétaire se résout plus vite à des cultures dispendieuses qu'à des éclaircies indispensables et outre cela productives.

Pour convaincre les incrédules, le meilleur moyen est de leur mettre sous les yeux une forêt éclaircie et une autre qui ne l'est pas, de la leur faire voir avant et après l'opération. Inspection faite, plusieurs ont dû se dire, que pour bien vendre une forêt, il faut y faire préalablement une éclaircie intelligente. Ils savent qu'après l'éclaircie, les arbres ont l'air plus gros et ont une plus belle apparence, et que malgré les produits qu'on en a tirés, la forêt semble avoir augmenté de valeur.

Quelques exemples tirés des forêts de l'état de Zurich, à Kappel à l'ouest de l'Albis, suffiront à prouver que le produit brut et argent d'une éclaircie augmente notablement le rendement d'une forêt. Ils ont été relevés du livre d'exploitation et fournissent des données sur une échelle de 25 ans\* de 1850/51 à 1874/75. Les calculs ont été faits avec toute la justesse possible et les nombres de réduction servant à obtenir le volume solide choisis avec la plus grande prudence.

Les trois massifs mentionnés ici sont des parcelles isolées situées environ à 2000 — 2050 pieds au dessus de la mer. Le sol riche en humus, est un argile frais et profond parsemé de blocs erratiques et repose sur la molasse. Ces massifs bien qu'ayant été éclaircis déjà avant 1850, contiennent de nouveau des plantes chétives et surmontées. Il sera fait l'hiver prochaine une éclaircie dans le Hauserholz.

1. Hauserholz. Division No. 1. Age en 1850: 35 à 60, actuellement 60 à 85. Essences: hêtres, épicéas et sapins mélangés de frênes, érables, quelques chênes et bouleaux. Végétation excellente. Le massif provenant de repeuplement naturel après coupe rase, est très uniforme. Grandeur de surface 17<sup>1</sup>/<sub>2</sub> arpents.

Produits donnés par les éclaircies:

De 1850/51 à 1859/60	172,5 toises	6419 fagots	=	13,501 p. c.
„ 1860/61 „ 1869/70	207,7 „	4168 „	=	16,418 „ „
„ 1870/71 „ 1874/75	82,8 „	727 „	=	6,341 „ „

Total en 25 ans: 463 toises 11314 fagots = 36,260 p. c. faisant une moyenne annuelle de 83 p. c. par arpent.

2. Eichholz. Surface 6,3 arpents. Age en 1850: 30 à 50 ans, en 1875: 55 à 75 ans. Essences, épicéas et sapins, quelque peu de chênes, et hêtres serrés et en bonne condition, le mode de reboisement a été le repeuplement naturel après coupe rase.

Produits des éclaircies :

De 1850/51 à 1859/60	56,7 toises	2870 fagots	= 5124 p. c.
„ 1860/61 „ 1869/70	59,0 „	1200 „	= 4675 „ „
„ 1870/71 „ 1874/75	26,4 „	304 „	= 2076 „ „

Total de 25 ans: 142,1 toises 4374 fagots = 11875 p. c. donnant une moyenne annuelle de 75 p. c. par arpent.

3. Kalofen. Surface 15<sup>1</sup>/<sub>2</sub> arpents. Age en 1850: 20 à 45 ans, en 1875: 45 à 70 ans. Essences, épicéas et sapins, quelques chênes et mélèzes; provenance, repeuplement artificiel par semis et plantation. Dans un endroit, il y a eu en 1858 des dégâts causés par la neige; le volume de bois brisé est de 38 toises, annexées au produit de l'éclaircie de la 1<sup>re</sup> décennie.

Produits des éclaircies :

De 1850/51 à 1859/60	139,6 toises	8833 fagots	= 13476 p. c.
„ 1860/61 „ 1869/70	100,0 „	2241 „	= 8069 „ „
„ 1870/71 „ 1874/75	93,0 „	729 „	= 7150 „ „

Total de 25 ans: 332,6 toises 11794 fagots = 28695 p. c. ou annuellement 74 p. c. par arpent.

Ces chiffres dont l'exactitude est rigoureuse constate un fait intéressant, c'est qu'une forêt normale et d'âge moyen peut donner des produits intermédiaires annuels de 1 toise et plus (la bûche à 3 pieds de longueur) par arpent, et un revenu net de fr. 25.

Les circonstances dans lesquelles se trouvent ces 3 forêts sont normales par ce que :

- a) il ne s'y trouve pas de bois à accroissement rapide et que la nature des massifs est uniforme ;
- b) les éclaircies y ont été exécutées d'une manière satisfaisante, même avant la période d'observation ;
- c) les massifs, sauf la partie gâtée par les neiges dans le Kalofen, sont actuellement complets, doivent même être en partie éclaircis et dénotent une végétation vigoureuse.

Dans les éclaircies qui en 25 ans, ont embrassé 3 ou 4 fois toute l'étendue des forêts, on a non seulement enlevé les arbres tout à fait surmontés, mais aussi ceux qui nonobstante leur belle

venue semblaient trop serré. Les bois secs ou abattus par le vent, de même que les bois chablis ont été ajoutés aux produits des éclaircies.

Le mélange des diverses essences n'a pas entravé les opérations, et l'on a pu travailler d'après le principe: Coupe ce qui faute d'espace ne peut pas prospérer et laisse debout ce qui peut s'élever, et quoique tu fasses, aie soin de ne pas faire de trouées dans le dôme de la forêt.

Les éclaircies deviennent difficiles dans les forêts mélangées d'essences à croissance différente, ou lorsque les massifs tout inégaux, parce qu'ici il arrive souvent qu'avec les plantes surmontées on est obligé de faire tomber des arbres de haute tige. Dans un pareil cas, il faut commencer par bien se rendre compte du but de l'éclaircie et pour cela se demander quels seront, lors de l'exploitation, les arbres prédominants, sera-ce les vieux ou les jeunes, ceux à croissance lente ou à croissance rapide; ce n'est qu'après avoir répondu à ces questions qu'on pourra diriger les opérations de manière à atteindre le but désiré.

Si les arbres d'âge ou à accroissement rapide sont destinés à former le matériel de la forêt, le problème est facile à résoudre parce qu'il suffira d'enlever, d'un côté et dans la partie qui doit fournir la forêt future, les arbres surmontés ou chétifs, de l'autre ceux qui gênent la végétation des plantes devant rester sur pied. Il faut par contre procéder avec la plus grande prudence, si l'on veut favoriser la jeune recrue ou les essences à accroissement lent et maintenir le couvert nécessaire à son développement normal. On devra, dans la plupart des cas et surtout s'agissant de jeunes peuplements, outre les éclaircies, élaguer les arbres dominants; comme les élagages exercent en général une fâcheuse influence sur la croissance et la santé des arbres, on évitera de couper des branches vertes; toutefois lorsqu'il s'agit de venir en aide à de jeunes plantes étouffées par l'épaisseur des branches qui les dominent, il faut moins regarder à la végétation des hautes tiges qu'à la prospérité du jeune matériel que l'on veut favoriser et considérer comme excellent une opération qui sans cela serait en effet funeste.

Pour être heureuse, une éclaircie doit être commencée de bonne heure et répétée fréquemment; le succès dépend de là. Les délais et la négligence feront infailliblement manquer le but, les

essence à croissance dépériront avant qu'on leur ait fourni l'air et la lumière et l'on perdra beaucoup de temps, si toutefois on y parvient à rendre la vigueur aux jeunes arbres qui déjà ne peuvent plus pousser en hauteur et ne portent qu'un feuillage maladif. Il vaut mieux, dans de pareilles circonstances, conserver la partie la plus âgée du matériel sur pied, et éviter d'y faire des trouées qui mettraient en danger son accroissement et appauvriraient le sol.

On entend souvent dire, à propos d'éclaircie, qu'il serait bon d'espacer également et le plus possible les arbres entr'eux; cette opinion qui se fait surtout jour dans le cas d'éclaircies périodiques opérées au milieu de jeunes cultures, doit être combattue, car si elle était adoptée, on se verrait souvent obligé d'abattre des plantes robustes pour en ménager de chétives ou placées dans de mauvaises conditions de végétation et de plus elle serait un obstacle aux améliorations à faire dans les massifs mélangés. Que de fois ne voit-on pas, soit dans les massifs jeunes, soit dans ceux d'âge moyen ou vieux plusieurs belles plantes les unes à côté des autres et toute proche, dans un terrain découvert, des arbres rabougris de même âge et de même essence. Celui qui a en vue le plus grand accroissement ne laissera pas debout des plantes rachitiques pour arriver à donner aux arbres restants une distance égale; il ne faut pas en un mot, lorsqu'on examine les arbres à abattre, considérer leur base, mais leur cime, elle seule doit décider du choix.

Sur un terrain maigre, sec et exposé au soleil, il faut avoir le plus grand soin de ne pas rompre le couvert, de faire les éclaircies plutôt faibles et d'y revenir plus souvent. En disant faibles, nous n'entendons pas cependant qu'on ne doive enlever que les arbres rabougris; ce procédé irait à l'encontre du but qui est de favoriser l'accroissement, puisque ce ne sont pas les plantes chétives seulement qui gênent la végétation des arbres vigoureux. Il s'agit surtout de dégager leurs cimes de tout ce qui peut les entraver dans leur croissance.

Landolt.

---

### Faut-il changer les essences de nos forêts?

Par Landolt.

Dans le domaine agricole l'expérience démontre qu'une assolement rationnel ou le changement de culture augmente la production.